

<http://satisfactionmdph.fr>

VOTRE AVIS EST ESSENTIEL !

Votre Maison départementale des personnes handicapées a besoin de votre avis sur son action au profit de la personne en situation de handicap et de son entourage.

Prenez la parole !

Participez à la mesure de satisfaction des usagers de votre MDPH. Son objectif est d'améliorer ses services et faire en sorte de :

- vous accueillir dans les meilleures conditions,
- bien comprendre votre situation personnelle et vos attentes,
- définir les solutions correspondant à vos besoins et à l'évolution de votre situation,
- expliquer la marche à suivre dans le cheminement de votre demande,
- vous informer sur l'avancée du dossier et des solutions qui vous seront proposées,
- vous informer des possibilités de recours.

Rendez-vous sur le site <http://satisfactionmdph.fr> pour remplir en ligne votre questionnaire de mesure de satisfaction. Si vous n'êtes pas concerné par une question, merci de passer à la suivante !